

Département fédéral de l'intérieur DFI

Berne, 9 février 2022 / nb
VL compenswiss

Par e-mail :

claudia.michliq@bsv.admin.ch

simon.luck@bsv.admin.ch

**Ordonnance sur la présentation des comptes de l'établissement de droit public de la Confédération « Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) »
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux accepte cette proposition d'ordonnance. Il estime que les modifications proposées, à savoir l'adoption de nouvelles prescriptions légales applicables à la présentation des comptes de compenswiss, sont les bienvenues, puisqu'elles rendront cette présentation conforme aux standards internationaux (IPSAS). Au vu de l'importance économique du fonds AVS (34,2 Mrd. CHF en 2020) et des investissements réalisés à l'étranger, un alignement sur les normes internationales en matière de comptabilité est judicieux. Ce changement est en outre rendu nécessaire par l'entrée en vigueur de la loi sur les fonds de compensation au 1^{er} janvier 2019. Les comptes de compenswiss devraient désormais être établis « de manière à présenter un état de fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En outre, le Contrôle fédéral des finances recommandait lui-aussi une adaptation.

Le Conseil fédéral est toutefois invité à s'assurer que cette modification n'engendrera aucune conséquence pour le montant de la contribution de la Confédération à l'AVS. Il s'y est engagé dans sa réponse à la question du CN Olivier Feller [21.8126](#) « Ordonnance sur la présentation des comptes de compenswiss. Effets financiers sur l'AVS ».

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
Le Président

Le secrétaire général



Thierry Burkart
Conseiller aux Etats

Jon Fanzun